

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle. Item](#)[Le Trosne, Guillaume-François. Vues sur la justice criminelle, 1777 | Contre la \[répression\] et la prison](#)

Le Trosne, Guillaume-François. Vues sur la justice criminelle, 1777 | Contre la [répression] et la prison

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0608

SourceBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Le Trosne, Guillaume-François](#)

Références bibliographiques[Le Trosne, Vues sur la justice criminelle](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb36371048d>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Le Trosne, Guillaume-François (1728-10-13 -- 1728-10-13)

TITRE Vues sur la justice criminelle

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1777

EDITEUR Paris : Debure frères , 1777

Le Troisième
Kwimut, Tuhotimivelle
1777

contre le rapin d'indien.

607

crié qui ont la prison - etant (et l'île
Boucher d'Arif).
est

41

"Le missionnaire devant co-accuser de ce crime
non accusé, neveu de ses crimes de doute
ou doit rassurer sur le rôle missionnaire."
Il faut donc le co-accuser.

Il ne faut donc pas mépriser le scientifique, le
gens de lettres, le docteur, ou que les Nations condamnées
à leurs jours de mission, ne forment de conviction.
Il faut donc avoir une mission civile et mission
criminelle."

BnF
MSS

